



**aerospace  
valley**

**CONSULTATION :**  
Evolution du logo du Pôle de compétitivité  
Aerospace Valley

**24-ADMIN-CS-296**

**PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ**  
AERONAUTIQUE, ESPACE ET DRONES

**OCCITANIE/PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE &  
NOUVELLE- AQUITAINE**

## 1. LE CONTEXTE

À l'occasion des 20 ans du Pôle, Aerospace Valley souhaite marquer les esprits en apportant un renouveau à son logo. L'objectif n'est pas de créer un nouveau logo, mais plutôt de faire évoluer l'actuel. Il est important d'éviter une approche trop disruptive, afin de préserver la continuité de l'identité du Pôle. Il s'agira de proposer un logo qui s'inscrit dans la durée pour les 20 prochaines années.

Le Pôle lance ainsi cette consultation afin de sélectionner un prestataire pour la création de cette évolution graphique.

## 2. LE POLE AEROSPACE VALLEY

Aerospace Valley est le premier Pôle de compétitivité européen de la filière aérospatiale, au service des secteurs stratégiques de l'Aéronautique, du Spatial et des Drones, sur les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Classé dans le trio de tête des pôles de compétitivité mondiaux pour la performance de ses projets coopératifs de R&D (dont 922 ont été financés à ce jour), Aerospace Valley a pour mission d'animer un réseau dynamique de renommée internationale, composé de plus 850 membres (entreprises, laboratoires de recherche, établissements de formation, universités et Grandes Ecoles, collectivités, structures de développement économique).

Les missions du Pôle sont structurées autour de 3 axes :

- **Animer** la communauté des membres du Pôle (Collectivité territoriales, Entreprises,...)
- **Innover** pour permettre d'accroître la compétitivité des entreprises
- **Développer** les entreprises et leur permettre de s'inscrire dans des logiques de croissance de leurs activités.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site web : [www.aerospace-valley.com](http://www.aerospace-valley.com) et le dernier d'activités : <https://rapport-activites.aerospace-valley.com>

## 3. LE LOGO DU POLE ET SON HISTORIQUE

Créé en 2005, le Pôle de compétitivité Aerospace Valley s'est doté de ce logo dont voici la création originale :



Plusieurs légères évolutions sont apparues durant les années qui ont suivies pour aboutir aujourd'hui à l'utilisation de ce logo et déclinaisons :

Les forces du logo actuel :

Le logo présente un design à la fois distinctif et bien pensé. Il facilement adaptable sur divers supports, qu'ils soient print ou web. L'univers coloriel est en adéquation avec notre secteur d'activité. L'association de couleurs complémentaires, telles que le jaune et trois nuances de bleu en dégradé, renforce l'impact visuel et la cohérence du logo.



De plus, la typographie utilisée demeure moderne et pertinente, contribuant à la longévité du logo. Ces éléments combinés font que ce logo aura été un outil de communication puissant, aussi bien en termes de visibilité que d'efficacité.

## Les faiblesses du logo actuel :

Les pictogrammes et éléments graphique paraissent aujourd'hui désuets dans leurs designs.

Il est à relever une certaine dureté dans la forme angulaire des deux blocs colorés avec des angles très marqués, presque autoritaires.

## 4. LE PARTI PRIS POUR L'ÉVOLUTION DU LOGO

Fort de ses 20 années d'existence, le Pôle bénéficie d'une bonne notoriété au sein de l'écosystème et en particulier sur son territoire. Cette reconnaissance constitue un atout majeur qu'il est impératif de pouvoir conserver dans nos futures communications.

Le besoin de traduire graphiquement nos secteurs d'activité à travers des symboles/pictogrammes (comme l'usage d'un sigle d'avion et de satellite comme précédemment utilisés) ne semble plus aussi pertinent. L'enjeu aujourd'hui est de conserver un signe distinctif immédiatement reconnaissable, en évitant une approche trop disruptive de l'existant et qui s'inscrive dans la durée.

Dans cette perspective, certains éléments existants apparaissent comme des points forts sur lesquels travailler pour faire évoluer le logo : le bloc situé à droite, la typographie, son agencement en deux lignes, sont des choix visuels qui méritent d'être regardés de près.

Par ailleurs, l'univers graphique actuel du Pôle, marqué notamment par le bleu sombre utilisé sur notre site web, offre de nombreuses possibilités d'associations. **Le futur logo devra donc s'intégrer harmonieusement dans cette charte graphique.**

Quelques exemples de logos de notre écosystème :



## 5. REPONSE A LA CONSULTATION

### Le travail portera sur :

- La proposition d'évolution du logo existant pour Aerospace Valley
- Ses déclinaisons couleurs pour fonds clairs et sombres
- Ses déclinaisons en monochrome (noir et blanc)
- Formats attendus : .svg/.eps/.png / .jpg
- Quelques exemples de mises en situations sur nos supports de communication
- La notice d'utilisation et les polices associées

Pour l'ensemble de ces éléments, il s'agira de fournir à Aerospace Valley l'ensemble des fichiers et éléments sources pour la réalisation des différentes adaptations par le Pôle.

Aerospace Valley a également développé plusieurs initiatives dotées de leurs propres logos et univers graphiques. Il s'agira que le logo puisse facilement se marier pour les dispositifs que voici :



- Exemples supports de communication Aerospace Valley : <https://cloud.aerospace-valley.com/index.php/s/YCBGk5TmFbsij2g>
- Accès site web : <https://www.aerospace-valley.com/>

## 6. PROPRIETE ET CESSIONS DE DROITS

Aerospace Valley disposera de l'intégralité des droits d'utilisation, reproduction, modification et de diffusion de l'ensemble des livrables fournis.

## 7. CRITERES D'EVALUATION ET CALENDRIER

Des propositions visuelles antérieures peuvent être jointes pour démontrer d'expériences précédentes. Le contractant sera notamment sélectionné en fonction de son expérience passée ainsi que des créations visuelles envoyées lors de la réponse à la consultation.

Il est attendu dans la réponse à la consultation les éléments suivants :

- Une présentation de la société et de ses activités
- Une liste de références, de logos et de créations réalisés
- Des première(s) piste(s) d'évolution du logo
- Un retroplanning et un plan d'action prévisionnel

- Un devis prévisionnel
- Et tout élément annexe que vous jugerez utile

Le calendrier :

**Dépôt de la consultation : 30 octobre 2024**

**Date limite de remise des propositions : 27 novembre 2024**

## **8. MODALITÉS DE REPONSE**

Les offres seront remises au format électronique aux deux adresses suivantes :

[bardier@aerospace-valley.com](mailto:bardier@aerospace-valley.com) et [sauveur@aerospace-valley.com](mailto:sauveur@aerospace-valley.com)

Un accusé de réception vous sera envoyé par retour de mail.

Aerospace Valley se réserve le droit de ne pas contracter à la suite de cette consultation.

*Pour toute question, merci de privilégier l'envoi de vos demandes par e-mail :*

Mme Agnès BARDIER

Directrice déléguée à l'animation, la communication et l'événementiel

E-mail : [bardier@aerospace-valley.com](mailto:bardier@aerospace-valley.com)

&

Mme Tiphaine SAUVEUR

Chargée de communication

E-mail : [sauveur@aerospace-valley.com](mailto:sauveur@aerospace-valley.com)